

Montréal, le 8 avril 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
800, boul. de Maisonneuve Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2024 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars (Dossier R-4247-2023)

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu ce jour votre courriel du 5 avril dernier dans le dossier cité en objet requérant un délai additionnel pour permettre au Transporteur de déposer les réponses aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur le délai demandé et attendra donc le dépôt de ces documents ce **mercredi 10 avril 2024 à 12 h**. À ce stade, la Régie ne modifiera pas le calendrier en vigueur

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml